



**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS-DE-FRANCE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2023**

Membres en exercice : 42
Présents : 29
Votants : 36
Date convocation : 30 novembre 2023
Date d'affichage : 30 novembre 2023

**L'an deux mille vingt-trois, le six décembre,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué
à 20h45, s'est réuni à Chaumontel,
en séance publique, sous la présidence de Patrice Robin.**

Etaient présents : (29) Patrice ROBIN, Claude KRIEQUER, Paule LAMOTTE, Annick DESBOURGET, Christiane AKNOUCHE, Richard GRIGNASCHI, Jean-Noël DUCLOS, Jean-Marie-BONTEMPS, Delphine DRAPEAU, Sylvain SARAGOSA, Gilbert MAUGAN, Patrick FAUVIN, Michel MANSOUX, Michel ZEPPENFELD, Sylvie LOMBARDI, Jean-Christophe MAZURIER, Chantal ROMAND, Silvio BIELLO, Laurence CARTIER-BOISTARD, Gilles WECKMANN, Thierry PICHERY, Nathalie BENYAHIA, Jacques FÉRON, Jacques ALATI, Olivier DUPONT, Valérie LECOMTE, Hugues BRISSAUD, Laurence BERNHARDT, Cyril DIARRA, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés avant donné pouvoir : (7) Corinne TANGE donne pouvoir à Jean-Noël DUCLOS, Jacques GAUBOUR donne pouvoir à Sylvain SARAGOSA, Nathalie DELISLE-TESSIER donne pouvoir à Michel ZEPPENFELD, Nicolas ABITANTE donne pouvoir à Michel MANSOUX, Éric RICHARD donne pouvoir à Patrice ROBIN, Sylvaine PRACHE donne pouvoir à Jean-Christophe MAZURIER, Pascal MARTIN donne pouvoir à Hugues BRISSAUD.

Absents : (6) Jacques RENAUD, Christophe VIGIER, Emmanuel DE NOAILLES, Jacqueline HOLLINGER, Fabrice DUFOUR, Sarah BÉHAGUE.

Secrétaire de séance : Michel MANSOUX.

N°2023/102	MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DE MEMBRES DÉLÉGUÉS AU SEIN DU SYMABY
------------	---

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu les statuts du SYMABY (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux),

Vu la délibération n°2020/77 du conseil communautaire du 10 juillet 2020 désignant les membres délégués au sein du SYMABY,

Vu la délibération n°2023/079 du conseil communautaire du 4 octobre 2023, modifiant les membres délégués de la commune de Jagny-sous-Bois au sein du SYMABY,

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale, finances, contrôle de gestion en date du 14 novembre 2023,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 27 novembre 2023,

Considérant que, pour rappel, le SYMABY (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le périmètre des communes d'Asnières-sur-Oise, Bellefontaine, Chaumontel, Jagny-sous-Bois, Lassy, Luzarches, Le Plessis-Luzarches, Seugy et Viarmes,

Conformément aux règles en vigueur, 2 élus titulaires et 2 élus suppléants par commune doivent être désignés.

Considérant que M. Gilles LEDRU, élu de la commune de Lassy, a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal et que ce dernier siégeait en tant que membre titulaire au SYMABY, conformément à la délibération n°2020/77 du 10 juillet 2020,

Considérant la candidature de M. Jean-Pierre BLAIMONT, en remplacement de M. Gilles LEDRU, au poste de délégué titulaire au SYMABY, pour la commune de Lassy,

Considérant que M. Patrice LECLAIRE, élu de la commune de Seugy et délégué titulaire au sein du SYMABY, a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal,

Considérant que Mme Marie-Laure SAVY a remplacé M. Patrice LECLAIRE et qu'elle a émis le souhait d'occuper le poste de délégué titulaire au SYMABY pour la commune de Seugy,

Considérant l'installation du conseil municipal de la commune d'Asnières-sur-Oise en date du 6 janvier 2023 et des candidatures suivantes au SYMABY :

M. Alain BROCHARD et M. Henri POIRIER, délégués titulaires ;
M. Olivier GAL et M. Thierry BOLLER, délégués suppléants.

Considérant que M. Jean-Philippe CLAIRE, élu de la commune de Luzarches, a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal et que ce dernier siégeait en tant que délégué suppléant au SYMABY,

Considérant également la démission de M. Nicolas ABITANTE, élu de la commune de Luzarches, de son poste de délégué titulaire au sein du SYMABY,

Considérant les candidatures de M. Gilles BONDOUX, en tant que délégué titulaire et de M. Éric RICHARD, en tant que délégué suppléant au SYMABY, pour la commune de Luzarches,

Considérant qu'il y a donc lieu de délibérer sur la modification des membres délégués du SYMABY, spécifiquement pour les communes de Lassy, Seugy, Asnières-sur-Oise et Luzarches,

Considérant que les autres membres désignés dans la délibération susvisée restent inchangés,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

PROCÈDE à la modification des délibérations n°2020/77 et n°2023/079 relatives à la désignation des membres délégués pour le SYMABY,

ACTE que la liste des membres actualisés du SYMABY est désormais :

- 2 élus titulaires par commune (parmi les 9 citées précédemment) : **Alain BROCHARD** - Henri POIRIER - Jean-Noël DUCLOS – Claude HERVIN – Ernest COLLOBER – Jacques GAUBOUR – Éric LEDOUX – **Jean-Pierre BLAIMONT** – Patrick FAUVIN – Daniel PIN – Michel MANSOUX – **Gilles BONDOUX** - Jacques ALATI – **Marie-Laure SAVY** - Daniel DESSE - Clarisse POLLET - Nicette LEGRAND - Sébastien FERRACHAT

- 2 élus suppléants (parmi les 9 citées précédemment) : **Olivier GAL** - Thierry BOLLER – Éric COLLIN- Lucille FORESTIER- Corinne TANGE – Julien WHYTE – Patrice PRUVOT – Marie-Claire TILLIET – Jean Baptiste GENDROT - Edmond HADDAH – **Éric RICHARD** – Éric NIRO - Vincent PASQUET - Philippe BLANCHARD - Valérie LECOMTE – Sylvie BOCOBZA - Alexandre CARBONNAUX - Jacqueline HOLLINGER.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président, Patrice Robin